

VERSEMENT CUFPA – 2022

Solde de 13% affecté aux établissements de formations technologiques et professionnelles Décret n°2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage

RENSEIGNEMENTS				
Votre entreprise :	Etablissement bénéficiaire :			
DENOMINATION SOCIALE :	Université de Bourgogne			
	Esplanade Erasme			
ADRESSE :	BP 27877			
	21078 DIJON CEDEX			
SIRET/SIREN:	CODE UAI :			
Notes contribution out double 6 2.				
Votre contribution est destinée à :				
L'université de Bourgogne, toutes composantes ou diplômes				
confondus Un(e) UFR/Ecole/Institut en particulier. Si oui, merci de le				
préciser :				
☐ Un diplôme en particulier. Si oui, merci de le préciser :				
DEFENDENCES DIL CONTACT ALIQUEI ENVOVED LE DECLI LIDEDATOIDE :				
REFERENCES DU CONTACT AUQUEL ENVOYER LE RECU LIBERATOIRE :				
NOM:				
TELEPHONE:				
EMAIL:				
Pour assurer le renvoi de votre reçu libératoire, merci à l'adresse mail : taxe-apprentissage@u-bourgogne.f	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
MONTANT DE VOTRE VERSEMENT :	€			

COMMENT NOUS VERSER VOTRE CONTRIBUTION?

Règlement, de préférence, par virement sur le RIB suivant, en indiquant impérativement la mention :
 « CUFPA 2022 / université de Bourgogne / Nom UFR ou Ecole ou Institut / Nom diplôme ».

	identifian	it national de compte bai	ncaire - RIB		
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation	
10071	21000	00001003920	10	TPDIJON	
Identifiant internationa	al de compte bancaire	- IBAN		<u> </u>	
IBAN (International Bank Account Number)					
				BIC (Bank Indentifier Code)	

0010

0392

TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE :

1007

FR76

UNIVERSITE DE BOURGOGNE AGENT COMPTABLE

1210

Ou règlement par chèque à l'ordre de L'Agent Comptable de l'Université de Bourgogne A l'adresse suivante : Université de Bourgogne - Agence Comptable Maison de l'Université - Esplanade Erasme BP 27877 21078 DIJON CEDEX

0000